



Re mariage et abattement d' impôts supplémentaire

Par **fanbouc**, le **04/03/2009** à **21:48**

Nous nous sommes remariés le 18 Juillet 2008 après un divorce qui a duré 3 ans .
Y a t il un abattement d' impôts l' année du re mariage ? Une petite gratification gouvernementale supplémentaire ? Merci de votre patience .